

↳ Document dûment complété (2 pages) à joindre à chaque matériel en retour SAV avec votre commande d'expertise.

EXPERTISE SAV

Tout matériel hors garantie expédié à CALPEDA POMPES pour expertise fera l'objet d'une facturation pour la réalisation du devis de réparation.

Le forfait de prise en charge sera déductible de la réparation réalisée par notre atelier SAV (transmettre le N° de devis), hors frais d'enlèvement et de livraison.

CORDONNEES CLIENT – N° Client :

Cachet commercial

Entreprise :

Code Postal : Ville :

Personne à contacter :

Tél : Fax :

Email :

Réf. Client :

REFERENCES MATERIEL

Désignation	Code	Quantité
.....
Matériel équipé de raccords et/ou pièces "client"	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Si oui, détails :		
.....		

DESCRIPTION DES SYMPTOMES

.....
.....
.....

Extrait des Conditions Générales de Vente

Réparation – Expertise Tout matériel hors garantie expédié à CALPEDA POMPES pour expertise fera l'objet d'une facturation pour la réalisation du devis de réparation. Le matériel envoyé à CALPEDA POMPES pour réparation doit toujours être expédié en port payé accompagné du formulaire «Retour Matériel SAV» apposé visiblement sur le colis. Toute demande de réparation fera l'objet d'un devis pour acceptation préalable.

Garantie - 1 - Champ d'application et durée - Le matériel neuf de fabrication CALPEDA est garanti contre tout défaut de matière et vice de fabrication pendant un délai de 2 ans ou plus selon les extensions de garantie pour certains produits, à partir de la date de livraison.

Pour invoquer la garantie, l'ACHETEUR doit le notifier dans les 8 jours de la découverte des défauts.

2 - Conditions - La garantie sera accordée après : Réception de la photocopie du bon de livraison, Expertise du matériel dans les ateliers du FOURNISSEUR, La garantie est limitée au remplacement des pièces d'origine reconnues défectueuses sans qu'aucune indemnité ou dommages-intérêts puissent être réclamés. La garantie ne couvre pas les frais de déplacement, de transport ou d'expédition et les frais de dépôse-repose tels que les frais de manutention. Les échanges de pièces réalisés au titre de la garantie ne sauraient avoir pour effet de prolonger celle-ci.

3 - Exclusion de garantie - Cette garantie est exclue en cas de mauvaise utilisation (non-respect des prescriptions indiquées sur les notices d'instructions de montage), négligence ou défaut d'entretien de la part de l'ACHETEUR, usure normale du produit. Tout matériel modifié, réparé ou démonté, même partiellement, en dehors de nos ateliers ou de la présence d'un de nos techniciens est exclu de la garantie. La garantie sera suspendue jusqu'au paiement des échéances en retard. Cette suspension ne pourra augmenter la durée de la garantie. L'application de la garantie ne saurait entraîner le paiement d'indemnités.

Tout colis en port dû ou sans fiche "Retour Matériel SAV" (constitué de 2 pages) sera refusé – Le matériel doit être soigneusement emballé pour éviter tout dommage au cours du transport (par un ré-emballage et/ou mis sur palette) – Vidanger les pompes et nettoyer le matériel.

Matériel à retourner, accompagné de ce document apposé visiblement sur le colis à :

CALPEDA POMPES - Rue de la Communauté - ZA La Forêt- 44140 LE BIGNON

Date	Nom et signature de l'expéditeur
.....

En respect avec le décret n°2003-1254 du 28 décembre 2003 - article R231-54-2, relatif aux risques d'exposition du personnel à des agents chimiques dangereux, nous vous remercions de nettoyer les matériels avant envoi et compléter le certificat de décontamination ci-après.

Votre responsabilité pourrait être engagée en cas de non-respect de ces consignes.

La procédure d'expertise/réparation/remise en état ne pourra débuter qu'après réception de la demande de retour matériel (2 pages).

CERTIFICAT DE DECONTAMINATION

Par la présente, nous certifions que la pompe (référencée page 1) n'a pas été utilisée pour le transfert de produits nuisibles pour la santé.

Le matériel a été préparé pour que son maniement et son transport soient sans danger.

Dans le cas d'un risque identifié, joindre la fiche de sécurité et indiquer les précautions à prendre ainsi que le produit de nettoyage adapté à utiliser.

Date Cachet commercial

Nom et signature